# Scénarios prospectifs du financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés en 2021-2025

Note technique

OCDE
DES POLITIQUES MEILLEURES

# Scénarios prospectifs du financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés en 2021-2025

NOTE TECHNIQUE

OCDE
DES POLITIQUES MEILLEURES
POUR UNE VIE MEILLEURE

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions exprimées et les arguments employés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des Membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Note de la Turquie
Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'Ile. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'Ile. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne
La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

**Merci de citer cet ouvrage comme suit :**
OCDE (2021), *Scénarios prospectifs du financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés en 2021-2025 : Note technique*, Éditions OCDE, Paris, *https://doi.org/10.1787/a0655be2-fr*.

ISBN 978-92-64-95206-5 (pdf)

Les corrigenda des publications sont disponibles sur : *www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm*.

© OCDE 2021

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : *http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation*.

# Table des matières

Contexte 4

Scénarios prospectifs du financement climatique 6

Sources de données et hypothèses 9

Références 13

## Tableaux

Tableau 1. Aperçu des deux scénarios prospectifs 7
Tableau 2. Composition indicative des fourchettes futures de financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés sur la base de deux scénarios prospectifs (en milliards USD) 8
Tableau 3. Hypothèses et étapes analytiques appliquées aux informations prospectives sur le financement climatique public reçues des pays et des BMD 10
Tableau 4. Hypothèses pour les ratios moyens de mobilisation du financement climatique privé par le financement public 12

## Graphiques

Graphique 1. Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés en 2016-2019 (en milliards USD) 4

# Contexte

Lors de la 15e Conférence des Parties (COP15) de la CCNUCC à Copenhague en 2009, les pays développés se sont engagés à un objectif collectif de mobilisation de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 pour l'action climatique dans les pays en développement, dans le cadre d'actions d'atténuation significatives et de transparence sur la mise en œuvre. L'objectif a été formalisé lors de la COP16 à Cancun puis réitéré pour 2020 et étendu à 2025 lors de la COP21 à Paris (CCNUCC, 2015[1]).

À la demande des pays développés, l'OCDE produit, depuis 2015, des analyses des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif (OCDE, 2021[2]). Il lui a également été demandé en 2016 de produire une projection prospective pour l'année 2020 (OECD, 2016[3]). Ces analyses reposent sur un cadre comptable solide, conforme au résultat de la COP24 approuvé par toutes les parties à l'Accord de Paris, en ce qui concerne les sources de financement et les instruments financiers permettant de comptabiliser les ressources financières fournies et mobilisées par des interventions publiques (CCNUCC, 2019[4]). Les chiffres de l'OCDE rendent compte de quatre composantes distinctes du financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés : les financements climatiques publics bilatéraux, les financements climatiques publics multilatéraux (attribués aux pays développés), les crédits à l'exportation liés au climat bénéficiant d'un soutien public, et les financements privés mobilisés par les financements climatiques publics bilatéraux et multilatéraux (attribués aux pays développés).

En raison des décalages dans les processus de rapportage officiels, les données pour 2020, l'année initiale de l'objectif, ne seront pas disponibles avant 2022. Les chiffres historiques les plus récents de l'OCDE indiquent que le financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés a atteint 79,6 milliards USD en 2019, soit une hausse de seulement 2 % par rapport à 2018 (Graphique 1).

### Graphique 1. Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés en 2016-2019 (en milliards USD)

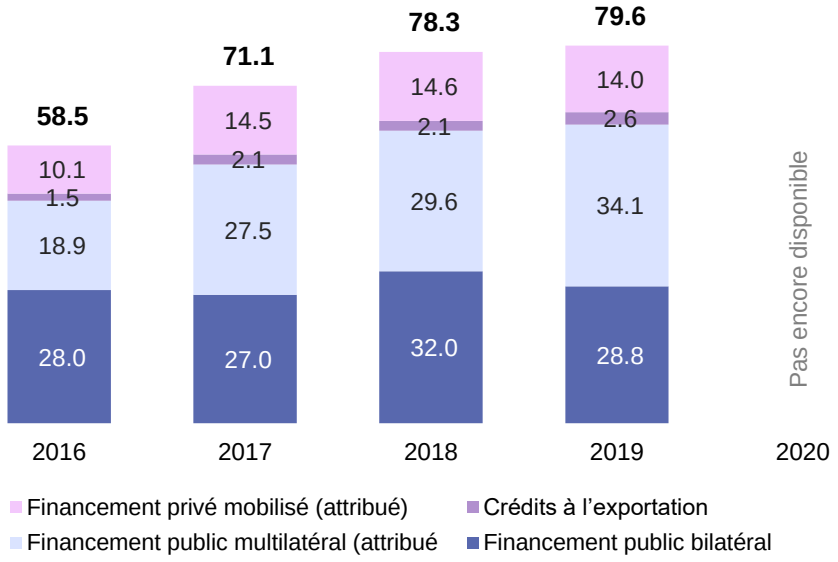


Note: Les chiffres pour 2020 ne seront pas disponibles avant 2022 en raison des délais de transmission des données officielles nécessaires au niveau des activités.
Source: (OCDE, 2021[2])

Dans ce contexte, le Canada et l'Allemagne ont pris l'initiative, à la demande de la future présidence britannique de la COP 26 et en collaboration avec les autres pays développés, d'élaborer un Plan de Mise en Œuvre collectif pour démontrer comment les pays développés atteindront l'objectif de 100 milliards USD. Comme contribution à ce plan, il a été demandé à l'OCDE de réaliser une analyse technique des niveaux futurs possibles du financement public des pays développés en matière de climat. Cette analyse repose sur des informations prospectives sur le financement climatique public fournies par les différents pays développés et les banques multilatérales de développement (BMD) aux fins spécifiques de cet exercice, comme expliqué plus en détail dans la section sur les Scénarios prospectifs du financement climatique. En s'appuyant sur cette analyse du financement climatique public et sur d'autres hypothèses relatives aux niveaux futures des crédits à l'exportation et du financement privé mobilisé, cette note technique présente deux scénarios pour le financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés afin de fournir une indication de l'année au cours de laquelle l'objectif de 100 milliards USD pourrait être atteint.

# Scénarios prospectifs du financement climatique

Cette note présente deux scénarios pour les niveaux futurs de financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés pour 2021-25. Ces scénarios sont fondés sur une analyse détaillée de l'OCDE des informations prospectives sur le financement climatique public soumises par les pays développés et les BMD dans le cadre du Plan d'action des pays développés.

Ces informations prospectives sur les niveaux futurs du financement climatique public varient considérablement en termes de précision, de détail et d'hypothèses implicites. Ainsi, comme expliqué dans la section Sources de données et hypothèses, un certain nombre d'étapes analytiques et d'hypothèses supplémentaires ont été nécessaires pour que l'OCDE puisse standardiser - dans la mesure du possible - les informations et les rendre compatibles avec le cadre comptable et le périmètre de l'objectif de 100 milliards de dollars, notamment pour éviter le double comptage.

Un très large éventail de facteurs aura un impact, positif ou négatif, sur les niveaux futurs du financement climatique public fourni par les pays développés. Certains de ces facteurs sont en partie sous le contrôle des fournisseurs de financement climatique public climat (par exemple, les processus législatifs d'approbation des dépenses budgétaires) ; beaucoup le sont moins (par exemple, les conditions macroéconomiques, les pipelines de projets dans les pays partenaires). Il est important de noter que les informations sur les financements publics des pays sur des périodes plus longues que les cycles budgétaires ou électoraux sont aussi intrinsèquement incertaines. Pour les BMD, leurs ressources propres dépendent des recapitalisations futures ainsi que, dans certains cas importants, de leur capacité à lever des fonds supplémentaires sur les marchés des capitaux, ce qui, en retour, dépend des actifs en capital de chaque BMD et sera affecté par les conditions financières mondiales.

En outre, les niveaux futurs du financement climatique dépendent de la capacité des interventions financières publiques à mobiliser des financements privés, et donc des caractéristiques du financement public, par exemple en termes de répartition thématique, de destination géographique et d'instrument financier. Les informations sur la composition future des portefeuilles des fournisseurs sont au mieux qualitatives et indicatives, dans de nombreux cas inconnues et difficiles à prévoir au-delà du cycle budgétaire actuel des pays et des pipelines de projets existants des institutions de financement du développement.

Les niveaux futurs de financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés sont donc intrinsèquement incertains, et cette incertitude est susceptible de s'accroître avec le temps. Étant donné la nature de cet exercice, il n'est pas possible d'attribuer des probabilités significatives à ces incertitudes à un niveau agrégé. Les scénarios reflétant ces incertitudes, plutôt que des estimations probabilistes, sont donc le moyen approprié d'analyser l'éventail des résultats futurs possibles. Les deux scénarios utilisés dans cette analyse sont résumés dans le Tableau 1. Ils fournissent deux scénarios distincts pour les niveaux futurs des financements publics et privés mobilisés. S'ils illustrent un éventail plausible de résultats possibles, ils ne rendent pas nécessairement compte de l'ensemble des possibilités, que ce soit à la hausse ou à la baisse.

Le **Scénario 1** suppose que les financements publics augmentent conformément aux informations fournies par les pays et les BMD, sous réserve de l'analyse et des hypothèses de l'OCDE, notamment pour éviter le double comptage (voir Sources de données et hypothèses). Ce scénario utilise ensuite le ratio minimum de financement privé mobilisé par rapport au financement public observé au cours d'une année de la période 2016-2019 pour estimer les niveaux correspondants de financements privés mobilisés, en maintenant ce ratio constant sur la période 2021-2025.

Le **Scénario 2** vise à illustrer l'impact conjoint de plusieurs facteurs susceptibles d'entraîner des niveaux de financement climatique inférieurs aux intentions. Il s'agit notamment de : (i) risques macroéconomiques potentiels à court terme auxquels sont actuellement confrontés de nombreux pays en développement ; (ii) contraintes potentielles de capacité concernant la croissance des pipelines de projets, exacerbées par la pandémie ; et (iii) changements prévus dans la composition des portefeuilles des fournisseurs de financements publics. Par rapport au Scénario 1, ce scénario combine des niveaux de financement climatique public relativement plus bas avec un ratio de financements privés mobilisés par les financements publics diminuant progressivement, comme expliqué dans la section Sources de données et hypothèses.

### Tableau 1. Aperçu des deux scénarios prospectifs

| | Financement climatique public | Crédits à l'exportation | Financement privé mobilisé |
|---|---|---|---|
| **Scénario 1** | Suppose que les pays et les banques multilatérales de développement respectent pleinement leurs engagements en matière de financement climatique, tant en termes de volume que de calendrier. | Les deux scénarios supposent des volumes stables basés sur les niveaux de 2019 | Suppose un ratio constant entre le financement privé et le financement climatique public tout au long de la période, sur la base du ratio annuel minimum observé sur 2016-2019. L'effet de l'augmentation des parts de financement pour les activités susceptibles de ne pas mobiliser beaucoup de fonds privés (financement de l'adaptation, pour le renforcement des capacités, sous forme de dons, aux PMA/SIDS) est compensé par une amélioration continue du taux de mobilisation pour les activités avec un potentiel important de mobilisation des fonds privés. |
| **Scénario 2** | Des retards dans l'augmentation du financement climatique en raison de nombreux facteurs, ex. conditions macroéconomiques, contraintes de capacité | | Suppose un ratio entre le financement privé et le financement climatique public plus faible et en baisse sur la période par rapport à 2016-2019. C'est le résultat net de l'augmentation des niveaux de financement public, de la modification de la composition du portefeuille et de l'absence ou de l'augmentation très limitée du taux de mobilisation pour les activités qui ont un potentiel important de mobilisation du financement climatique privé. |

Sur la base de ces deux scénarios, le Tableau 2 présente les niveaux du financement climatique total fourni et mobilisé par les pays développés en 2021-2025. Des deux scénarios résultent des valeurs au-dessus de 100 milliards USD à partir de 2023. Il est important de noter que les chiffres sont de plus en plus incertains à mesure que l'on avance dans le temps, pour les raisons évoquées ci-dessus. Cependant, dans le contexte de la présente analyse, bien que le niveau du financement climatique public futur commence par être relativement plus dans le Scénario 2 que dans le Scénario 1, ce niveau converge presque sous les deux scénarios à la fin de la période, c'est-à-dire en 2025. Cela signifie que dans les deux scénarios, le financement climatique public fourni par les fournisseurs bilatéraux et multilatéraux converge au fil du temps vers leurs intentions, engagements et objectifs déclarés, bien qu'avec certains retards dans le Scénario 2. La différence entre les chiffres du financement public dans les deux scénarios se réduit donc au fil du temps, tandis que la différence entre les chiffres du financement privé mobilisé augmente.

## Tableau 2. Composition indicative des fourchettes futures de financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés sur la base de deux scénarios prospectifs (en milliards USD)

| | Composante | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Scenario 1** | Financement public | 70.5 | 77.7 | 85.3 | 91.1 | 94.5 |
| | Crédits à l'exportation | 2.6 | | | | |
| | Financement privé mobilisé | 15.2 | 16.7 | 18.4 | 19.6 | 20.4 |
| | **Total** | **88** | **97** | **106** | **113** | **117** |
| **Scenario 2** | Financement public | 66.5 | 74.6 | 82.5 | 89.3 | 94.0 |
| | Crédits à l'exportation | 2.6 | | | | |
| | Financement privé mobilisé | 14.0 | 15.0 | 16.0 | 16.5 | 16.6 |
| | **Total** | **83** | **92** | **101** | **108** | **113** |

Note: La somme des composantes peut ne pas correspondre exactement aux totaux en raison des arrondis. Les niveaux futurs de financement climatique sont intrinsèquement incertains. Les scénarios présentés ici visent à refléter et illustrer cette incertitude. Cependant, ces scénarios peuvent ne pas couvrir l'éventail complet des résultats possibles au cours d'une année donnée.
Source: Analyse de l'OCDE des intentions, promesses ou objectifs déclarés des pays développés et des banques multilatérales de développement sous réserve d'hypothèses, notamment pour éviter les doubles comptes (voir le Tableau 1 et la section Sources de données et hypothèses).

# Sources de données et hypothèses

### *Financement public*

Dans le cadre de la préparation du Plan de Mise en Œuvre par les pays développés, le Canada, l'Allemagne et la Suède ont demandé aux pays concernés et aux BMD de fournir des informations concernant leur financement climatique prévu pour les pays en développement. Cela a été communiquées via un questionnaire demandant des informations sur les niveaux des futurs financements climatiques publics cours de la période 2021-2025, ainsi que des éclaircissements supplémentaires concernant la portée et les caractéristiques attendues de ces financements prospectifs.

Dans la plupart des cas, les informations prospectives fournies dans les questionnaires reflètent les intentions, les engagements ou les objectifs déclarés par les pays individuels et les BMD. Pour les pays, dans quelques cas, cela inclut de nouveaux objectifs ou engagements, qui seront annoncés peu après la publication de la présente note. Dans de tels cas, l'OCDE a demandé et reçu une corroboration écrite au niveau ministériel. Dans l'ensemble, les informations ont été fournies à l'OCDE dans le but spécifique de produire une analyse au niveau agrégé. Pour cette raison, cette note ne fournit pas d'informations au niveau de chaque pays et institution.

Les questionnaires ont été retournés par :

- Pour le financement climatique public bilatéral: Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle Zélande, Norvège, Royaume Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.[1] En plus des informations sur les niveaux de financements climatiques publics bilatéraux futurs, les questionnaires fournis par les pays incluaient des informations similaires sur les apports futurs aux fonds multilatéraux pour le climat, notamment le Fonds Vert pour le Climat, le Fonds pour l'Environnement Mondial, les Fonds d'Investissement Climatique, et le Fond pour l'Adaptation ;
- L' Union Européenne ;
- Pour le financement climatique public multilatéral fourni par les BMD : Banque Africaine de Développement, Banque Asiatique de Développement, Banque Asiatique d'Investissement dans les Infrastructures, Banque de Développement des Caraïbes, Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, Banque Européenne d'Investissement, Banque Interaméricaine de Développement, Groupe Banque Mondiale.[2]

Dans la pratique, le niveau de détail des informations fournies variait considérablement. Certains questionnaires comprenaient des chiffres annuels, d'autres un volume agrégé sur plusieurs années, tandis que d'autres indiquaient que de telles informations prospectives n'étaient pas disponibles à ce stade. En

[1] D'autres pays inclus dans les évaluations de l'OCDE sur les progrès vers l'objectif de 100 milliards USD (voir Tableau 2 dans (OCDE, 2021[2])), pour lesquels aucune information n'a été collectée ou reçue, sont inclus en supposant des volumes fixes utilisant le niveau de l'année la plus récente, c'est-à-dire 2019, comme expliqué dans le Tableau 3. Il s'agit notamment de : Bulgarie, Croatie, Chypre, Grèce, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Malte, Monaco, Pologne, Portugal République tchèque, et Roumanie.

[2] D'autres banques multilatérales de développement incluses dans les évaluations de l'OCDE sur les progrès vers l'objectif de 100 milliards USD, pour lesquelles aucune information n'a été collectée ou reçue, sont incluses en supposant des volumes fixes en utilisant le niveau de l'année la plus récente, c'est-à-dire 2019, comme expliqué dans le Tableau 3. Il s'agit de : Banque de Développement de l'Amérique Latine, Banque de Développement du Conseil de l'Europe,

conséquence, un certain nombre d'étapes analytiques et d'hypothèses méthodologiques ont été nécessaires, comme le résume le Tableau 3.

### Tableau 3. Hypothèses et étapes analytiques appliquées aux informations prospectives sur le financement climatique public reçues des pays et des BMD

| Périmètre | Hypothèses principales |
|---|---|
| **Pour les pays développés et BMD** | Si l'information n'a pas été fournie ou n'est pas disponible, les volumes sont supposés stables sur la base de l'année la plus récente pour lesquelles les données sont disponibles, c'est-à-dire 2019. |
| | Les chiffres pluriannuels sont divisés au prorata, ce qui implique une répartition égale au fil des ans. |
| | Pour les augmentations ciblées pour une année donnée, l'augmentation absolue ou relative est supposée être progressive au cours des années couvertes pour atteindre l'augmentation totale la dernière année. |
| | Les chiffres fournis sont tous supposés être en valeurs nominales, comme l'objectif de 100 milliards de dollars. |
| | Pour les informations fournies dans une autre devise que l'USD, utilisation du taux de change annuel moyen du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE pour 2020 |
| **Spécifiquement pour les pays développés** | Pour les pays qui ont inclus les crédits à l'exportation dans leur questionnaire, les données 2016-2019 ont été utilisées comme base pour exclure ces crédits à l'exportation du financement climatique public bilatéral. |
| **Spécifiquement pour les BMD** | Les taux de croissance annuels indiqués pour les financements futurs sont appliqués aux données historiques communiquées par les BMD au Comité d'Aide au Développement de l'OCDE sur une base standardisée (engagements par année calendaire). |
| | La part attribuable aux pays développés dans les flux sortants de chaque BMD est supposée constante sur la base des parts calculées en 2018 (voir (OCDE, 2021[2])) |
| | La part des pays bénéficiaires hors Annexe I de la CNUCC et/ou éligibles à l'APD dans les flux totaux de financement climatique des BMD individuelles est supposée constante. |
| **Spécifiquement pour les fonds multilatéraux pour le climat** | Hypothèse d'un décalage d'une calendaire entre les contributions fournies aux fonds (informations incluses par les pays dans leurs questionnaires) et les engagements par ces mêmes fonds. |

Comme le montre le Tableau 1, les estimations du financement climatique public fourni par les pays développés sous le Scénario 1 proviennent directement de la combinaison des informations fournies par les pays et les BMD, soumises à des hypothèses et étapes analytiques. Les niveaux de financement climatique public inclus dans le Scénario 2 prennent pour base les niveaux de financement climatique public du Scénario 1, mais sont ajustés pour refléter les retards potentiels dans la transformation de ces intentions en engagements pour des projets spécifiques. Cet ajustement est supposé être d'autant plus important que l'augmentation prévue du financement climatique est rapide d'une année sur l'autre. La différence initiale de financement public entre les deux scénarios en 2021 est calibrée à l'aide des données historiques de financement public climatique 2013-2019 : elle est fixée à environ deux fois l'erreur standard de la valeur de départ issue d'une analyse de régression des valeurs de financement public 2013-19. Il existe également une incertitude à court terme due à la pandémie en cours et à ses conséquences. Par conséquent, le niveau de financement climatique public du Scénario 2 s'écarte le plus du Scénario 1 en 2021, puis converge progressivement vers le niveau de financement public du Scénario 1.

### *Crédits à l'exportation*

Seuls quelques pays ont fourni des informations prospectives sur les crédits à l'exportation liés au climat dans leurs questionnaires. Les données historiques disponibles indiquent que les volumes restent relativement limités, avec une croissance faible ou nulle en moyenne sur la période 2013-2019 (OCDE,

2021[2]). En outre, comme cela est souligné dans (OECD, 2016[3]), les crédits à l'exportation sont principalement déterminés par la demande et sont, par conséquent, difficiles à prévoir. Sur cette base, les volumes annuels sont supposés rester stables sur la base des données de 2019 (c'est-à-dire 2,6 milliards USD) dans les Scénarios 1 et 2.

### *Financement privé mobilisé*

Les montants des financements privés mobilisés par les financements publics climatiques bilatéraux et multilatéraux fluctuent (Graphique 1). En outre, comme expliqué dans (OECD, 2016[3]) et illustré empiriquement dans (Ang, Röttgers and Burli, 2017[5]) et (Haščič et al., 2015[6]) pour les énergies renouvelables, le financement privé est influencé par de nombreux facteurs, notamment les environnements politiques dans les pays en développement et les conditions macroéconomiques générales. La composition des futurs portefeuilles publics de financement climatique joue également un rôle important, notamment en termes de caractéristiques thématiques (atténuation et adaptation), d'instruments (subvention, prêt, prise de participation, garantie), géographiques et sectorielles.

Par conséquent, il est très difficile et incertain pour les institutions et les prestataires individuels d'anticiper et de quantifier le montant du financement privé qu'ils pourraient mobiliser dans le futur. Par conséquent, les chiffres globaux prospectifs, tels que ceux présentés au Tableau 2, ne doivent pas être considérés comme des prévisions probabilistes, mais plutôt comme l'illustration d'une fourchette de résultats futurs potentiels qui dépendent eux-mêmes des actions et des décisions des pays développés, des fournisseurs multilatéraux et des partenaires du développement.

Dans ce contexte, l'OCDE a envisagé deux hypothèses qui aboutissent à l'utilisation de ratios distincts de mobilisation des financements privés par unité de financement climatique public fourni par les pays développés (Tableau 4).

- Le premier suppose un ratio constant basé sur le ratio annuel minimum observé au cours des années 2016-2019, qui, en 2016 comme en 2019, correspond à 0,22 unité de financement privé mobilisé par unité de financement climatique public. Ce ratio est appliqué aux estimations du financement public du Scénario 1. Un ratio constant suppose que l'effet de l'augmentation des parts de financement pour les activités ne mobilisant pas beaucoup de financement privé (comme le financement de l'adaptation, du renforcement des capacités, sous forme de dons, et le financement pour les PMA/SIDS) est compensé par une amélioration continue du taux de mobilisation pour les activités ayant un potentiel important de mobilisation du financement privé.
- Le second suppose un ratio décroissant au fil du temps, à mesure que la composition des portefeuilles de financement climatique public évolue progressivement vers une part plus importante d'activités dont le potentiel de mobilisation de fonds privés est faible ou nul, notamment le financement de l'adaptation, du renforcement des capacités, sous forme de dons, et le financement pour les PMA/PIDS. Le ratio de départ en 2021 (0,21) est fixé à un niveau légèrement inférieur à celui observé lors de la dernière année disponible (0,22 en 2019) pour refléter des conditions macroéconomiques plus difficiles dans certains pays en développement. Le ratio diminue ensuite d'année en année sur la base de l'effet combiné (i) de l'augmentation de la part des activités qui ne mobilisent typiquement pas des montants importants de financement privé (par exemple, l'adaptation), tout en (ii) maintenant un taux constant dans la mobilisation du financement privé pour la part du portefeuille qui a le potentiel de mobiliser. Ces ratios sont appliqués aux niveaux de financement public "retardés" dans le cadre du Scénario 2.

## Tableau 4. Hypothèses pour les ratios moyens de mobilisation du financement climatique privé par le financement public

| | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Scenario 1: ratio constant sur la base du ratio annuel minimum observé pendant la période 2016-2019** | 0.220 | | | | |
| **Scenario 2: ratio en baisse d'une année sur l'autre** | 0.210 | 0.202 | 0.193 | 0.185 | 0.177 |
| **% supposé d'activités à faible potentiel de mobilisation de financement privé dans les portefeuilles de financement climatique public** | 30% | 35% | 40% | 45% | 50% |

Note: Les ratios présentés représentent des moyennes indicatives dans le contexte spécifique du financement privé mobilisé par les pays développés pour les pays en développement. En tant que tels, ils ne doivent pas être appliqués à un autre champ d'analyse ni être considérés comme représentatifs des taux de mobilisation des financements privés pour des instruments et des projets de financement public spécifiques dans des contextes nationaux ou sectoriels individuels.

Comme expliqué dans (OECD, 2016[3]), l'utilisation des ratios de financement privé par rapport au financement public s'accompagne à la fois d'hypothèses sous-jacentes et de limites potentielles, ce qui appelle à une utilisation prudente des chiffres prospectifs de financement privé mobilisé présentés dans le Tableau 2. Il est important de garder à l'esprit les éléments suivants :

- Les ratios de financement privé/public sont sensibles à la méthode sous-jacente de calcul des montants de financement privé mobilisés. Les ratios utilisés ici sont dérivés de méthodes d'attribution détaillées élaborées dans le cadre du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE (OECD, 2020[7]) afin de prendre en compte le rôle de tous les acteurs publics impliqués et d'éviter les doubles comptages. Par conséquent, les ratios sont nettement inférieurs aux ratios qui peuvent être calculés par les institutions financières publiques individuelles ou pour des projets spécifiques sur la base du financement privé total (c'est-à-dire non attribué) impliqué.
- L'utilisation de ratios comme mesures de performance peut créer des incitations involontaires, par exemple en encourageant les financements publics à être fournis principalement aux pays et aux activités susceptibles de permettre la maximisation de ces ratios. Cela pourrait conduire à une "efficience" accrue en termes d'utilisation de moins de ressources publiques nécessaires pour mobiliser l'investissement privé. Mais cela pourrait également entraîner une diminution de l'"efficacité", car ces ressources pourraient ne pas être investies dans les pays ou les activités qui en ont le plus besoin. Ainsi, les montants des financements privés mobilisés par les acteurs publics (et les ratios dérivés sur cette base) ne doivent pas être interprétés, en eux-mêmes, comme des indicateurs d'une action climatique efficace et transformationnelle

# Références


Ang, G., D. Röttgers and P. Burli (2017), "The empirics of enabling investment and innovation in renewable energy", *OECD Environment Working Papers*, No. 123, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/67d221b8-en. [5]

CCNUCC (2019), *Modalités, procédures et lignes directrices aux fins du cadre de transparence des mesures et de l'appui visé à l'article 13 de l'Accord de Paris*, https://unfccc.int/fr/sites/default/files/resource/cp2018_10_add1_advance.pdf%26from%3Dhttps%3A//unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/paris-agreement-work-programme/katowice-climate-package. [4]

CCNUCC (2015), *L'Accord de Paris*, https://unfccc.int/fr/processus-et-reunions/l-accord-de-paris/l-accord-de-paris. [1]

Haščič, I. et al. (2015), "Public Interventions and Private Climate Finance Flows: Empirical Evidence from Renewable Energy Financing", *OECD Environment Working Papers*, No. 80, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/5js6b1r9lfd4-en. [6]

OCDE (2021), *Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés : Tendances agrégées mises à jour avec les données de 2019*, Éditions OCDE, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/68a276c9-fr. [2]

OECD (2020), *Methodologies to measure amounts mobilised from the private sector*, https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/mobilisation.htm. [7]

OECD (2016), *2020 Projections of Climate Finance Towards the USD 100 Billion Goal: Technical Note*, Climate Finance and the USD 100 Billion Goal, OECD Publishing, Paris, https://dx.doi.org/10.1787/9789264274204-en. [3]


Cette note technique a été préparée par la Direction de l'environnement de l'OCDE.

OCDE

DES POLITIQUES MEILLEURES